

Reprenre le contrôle de la police de proximité

Lors de la création de la police intercommunale, plusieurs voix s'étaient élevées pour s'inquiéter des risques de perte de contrôle de la ville d'Yverdon-les-Bains et de son Conseil communal sur la police de proximité qui était alors la police municipale. La Municipalité avait largement minimisé cette crainte en assurant que cet élargissement de la police n'aurait que peu de conséquence et que des informations seraient régulièrement apportées au Conseil communal.

Après cinq ans d'existence, force est de constater que les pires scénarios concernant la Police du Nord vaudois sont devenus une réalité. Cette structure, portée financièrement à bout de bras par les communes d'Orbe et d'Yverdon-les-Bains, échappe complètement au contrôle démocratique des organes délibérants des communes membres. Nous avons pu en avoir un éclairage saisissant lors du débat sur le budget en décembre dernier lorsqu'il a fallu avaliser, sans débat et sans possibilité d'amendement, le budget de la police. Les débats sur les politiques de sécurité qui forment un des éléments de notre démocratie ne peuvent ainsi plus se faire au niveau du Conseil communal et sont relégués au Conseil intercommunal de l'association police Nord vaudois, organe où ne siègent que des Municipaux et qui fonctionne comme une simple chambre d'enregistrement.

Le financement de la police intercommunale pose également problème. Portée principalement par Orbe et Yverdon-les-Bains, cette structure ne fait participer que très marginalement les autres communes, à hauteur de deux points d'impôt. Sous couvert de solidarité régionale, ce sont les deux centres urbains qui financent la quasi intégralité de la structure. Ainsi ces deux communes qui représentent 71,11% des habitants pour Yverdon et 16,53% pour Orbe paient respectivement 81,42% et 15,78% de la facture. Autrement dit, les autres communes qui comprennent 12,34% des habitants de zone police Nord vaudois n'en assument que 2,79% des coûts. Elles paient ainsi entre 45.- et 90.- par habitant alors qu'Orbe en paie 265.- et Yverdon 318.-. Si l'entier des frais était réparti proportionnellement à la population, notre commune verrait sa facture baisser de 1,2 millions.

Le Conseil communal d'Orbe a demandé dernièrement des explications à sa Municipalité et considère que le poids financier de cette structure est trop lourd pour sa commune. La Municipalité d'Orbe a promis de faire baisser la part urbigène dans la facture policière de l'association comme nous le révélait le Conseiller communal Eric Baudin lors de notre dernière séance. A Yverdon-les-Bains, de nombreuses interventions, de plusieurs bords politiques, questionnent qui la pertinence, qui le financement de cette police intercommunale.

Vu l'inéquité du financement de l'association intercommunale police Nord vaudois, vu les considérations de la Commune d'Orbe qui souhaite retirer une partie de ses billes, vu la perte complète de contrôle des questions sécuritaires par le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains, j'ai l'honneur de déposer, en collaboration avec le Conseil communal Giancarlo Valceschini, la motion suivante :

Le Conseil communal demande à la Municipalité de lui soumettre un projet de sortie d'Yverdon-les-Bains de la police intercommunale et d'entreprendre les démarches en ce sens. Elle est priée à cette occasion d'étudier également l'option d'un passage aux prestations de la gendarmerie cantonale.